Procès-Verbal du Conseil d'Etablissement

Mardi 18 Juin 2024

En attente de validation par le prochain CE

Présents :		
Administration Proviseur : M. CALVET COCAC adjoint : M PERROT Proviseur adjoint : M DZIKI Secrétaire Général : M. RATOULY Directeurs du Primaire : M. DUPUY Mme GUICHARD CPE : Mme RAGAZZACCI	**Personnels** M VILLE M. MICHEL M GIMENEZ Mme ROYANT Mme CERES M HENRIC-COLL Mme DHUEZ	**Parents d'élèves** Mme HEMONNET Mme MASCARELL Mme PALENCIA Mme GARCIA DE OSSA M VAN LANGHENHOVE
Excusés :		

Personnes invitées

Mme GUEVARA, Directrice Etudes espagnoles
Mme Le VAILLANT, Conseillère consulaire : **absente**
Mme LECOMTE, Conseillère consulaire : **absente**
Mme NYLUND, Consule honoraire
M. KERHERVÉ, Agent comptable : excusé
Mme LIZONDO, Vice-présidente du CVL : **absente**
M. QUINTANA, Représentant des Français de l'étranger : **absent**
M.HUSS**,** Conseiller consulaire : **absent**
M. RALLE, Conseiller consulaire : absent
M. SERVANTON, Conseiller consulaire **: absent**
M. BERRET, Président de la société française de bienfaisance de Valence : **absent**
M. HENRI-ROUSSEAU, Directeur de l'Institut Français de Valence
M. MARTINEZ, président de l'association des anciens élèves **: absent**

Ordre du jour :

1 Approbation de l'ordre du jour
2 Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 20 mars 2024
3 Compte rendu du conseil d'école du 6 juin 2024
4 Compte rendu du conseil du 2d degré du 12 juin 2024
5 Information orientation
6 Bilan du fonctionnement des associations (CVC-CVL-AS)
7 Préparation de la rentrée 2024-2025
- Structure et dotation globale horaire prévisionnelle

- Tableau des emplois

8 Questions financières
- Budget rectificatif nº 1
- Règlement financier
9 Charte informatique
10 Voyages

Le Quorum est atteint : 18 membres votants

Désignation des secrétaires de séance :
Secrétaire : M. DZIKI (Proviseur Adjoint)
Secrétaire adjoint : Mme MASCARELL (Représentante des parents)

1 Adoption de l'ordre du jour

M Calvet précise qu'à l'ordre du jour seront ajoutés :

Point 11 une demande de modification du règlement intérieur.
Point 12 règlement de la caisse de solidarité
Point 13 questions diverses

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

2 Adoption du PV du CE du 20 mars 2024

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

3 Compte rendu du conseil d'école

M Dupuy évoque le compte rendu du conseil d'école du 6 juin 2024 (voir compte rendu en pièce jointe)

Arrivée de M Michel 18H45 : 19 votants

4 Compte rendu du conseil du second degré du 12 juin 2024

M Dziki fait une synthèse des différents points abordés durant ce conseil, points repris dans le point 7 de ce conseil d'établissement. L'ordre principal de ce conseil était la préparation de la rentrée 2024/2025. Il a été noté que quelques places vacantes restent disponibles pour les niveaux 5e et 3e, tandis que les autres niveaux ont été bloqués en raison des effectifs importants.

5. Information orientation

Présentation du calendrier de l'orientation et bilan de l'année écoulée par Mme Guevara et M Dziki. (Le calendrier est porté en pièce jointe)
L'accent a été mis sur le travail important réalisé pour accompagner les élèves, avec de nombreux entretiens personnalisés.

Le format mis en place en terminale, où les conseils de classe incluent des entretiens individuels avec les élèves, a été particulièrement souligné.

6 Bilan du fonctionnement des associations (CVC-CVL-AS)

Mme Ragazzacci dresse le bilan des actions menées dans le cadre du CVC et du CVL, elle remercie les parents et les élèves qui se sont engagés tout au long de l'année lors des différents évènements mis en place dans l'établissement.

- **CVC (Conseil de Vie Collégienne) :** Composé de 6 délégués de classe de 6e, 6 délégués de classe de 5e, 6 délégués de classe de 4e, 5 délégués de classe de 3e, 8 enseignants et 4 parents. Le CVC a surtout travaillé sous forme de réunions par groupe de travail, abordant des thèmes tels que la solidarité, la pause méridienne, les événements, le vivre-ensemble et la francophonie. Le groupe francophonie s'est concentré sur la diffusion de sonneries tirées du répertoire de la chanson française. Les élèves du CVC ont également participé activement au carnaval, et un atelier théâtre a été mis en place pour les élèves de 4e. Un bal a été organisé avec succès pour les classes de 3e. Le CVC met en place un tournoi sportif pour les collégiens de la 6e à la 4e, comprenant du basket, du volley, la course en sac et le tir à la corde. De plus, des séances de lecture de contes pour les élèves de maternelle, réalisées par les collégiens, ont été mises en place.
- **CVL (Conseil de Vie Lycéenne) :** Les projets mis en place en 2022 et 2023 ont été poursuivis, incluant le tournoi interclasse de football, l'inauguration du food truck, le fonctionnement de la salle du foyer, et l'organisation de la cérémonie de la graduation. De nouvelles réalisations cette année, telles que la fête de la rose, ont permis de réduire le coût de production de l'annuaire de terminale. Un tournoi de volley-ball 3-2-1-T a également été organisé. Pour l'année prochaine, des projets tels que des tournois sportifs ou la décoration de la salle du foyer sont prévus.
- **Commission solidaire :** Créée en septembre 2023, cette commission a organisé plusieurs collectes de vêtements et de jouets, ainsi que des projets pour le Niger et la participation à l'éco-comité. Un compte Instagram a été créé pour la communication de la commission.

M Calvet fait la lecture du bilan de l'AS danse (voir pièce jointe) et de l'association rugby.

7 Préparation de la rentrée 2024-2025

M Calvet communique les effectifs : 897 sont attendus sur le primaire à la prochaine rentrée répartis dans 35 divisions. C'est une grande satisfaction, il salue le travail des équipes de Mme Guichard en grand partie obtenu grâce à d'importants efforts au niveau de la communication.
M Pérot évoque le « frémissement » sur la façade est de l'Espagne malgré un contexte démographique défavorable. Le marketing éducatif est important, les établissements doivent travailler sur la communication et l'accueil. Les visites personnalisées proposées par le Lycée Français de Valence ont porté leurs fruits.
Le travail au poste diplomatique en matière de communication a été important car la concurrence des autres systèmes éducatifs est importante.

Le SNUIPP rappelle le souhait des enseignants de l'ouverture d'une 36ème classe. Mme Cerès note que les effectifs imposent des doubles niveaux qui rendent plus difficiles la prise en charge des EBEP

M Pérot indique qu'il s'agit d'un frémissement et qu'il est plus prudent d'attendre.

Pour ALI-GPI, M Van Langhenhove rappelle que l'AEFE a promis de travailler sur le pôle maternelle, il regrette le manque de réactivité de l'agence en terme de souplesse budgétaire.

M Pérot remercie M Ratouly pour les améliorations mises en place sur le site.

Avec le secondaire l'établissement comprendra donc 73 divisions à la rentrée, le lycée se porte bien.

L'approbation de la structure est proposée au vote

Pour	Contre	Abstention
11	0	8

Pour la dotation globale horaire prévisionnelle M le Proviseur présente la structure par ligne.

Le « choc des savoirs » est présenté avec la mise en place à la rentrée des groupes de besoin en français et mathématiques. M Dziki explique le fonctionnement qui sera proposé :

Concernant les élèves de 5e et 6e, pour 3 classes de 6e, 4 groupes seront constitués en français et en mathématiques. Des groupes supplémentaires seront donc créés pour ces classes. En début d'année, une évaluation diagnostique sera réalisée afin d'établir des groupes de besoins basés sur les compétences des élèves. Les élèves pourront migrer entre les groupes en fonction de leurs progrès. Il n'y aura pas de distinctions spécifiques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) dans cette répartition. L'AEFE propose des évaluations diagnostiques, mais l'équipe enseignante peut choisir d'en créer ses propres. Les enseignants qui interviendront sur ces classes seront répartis en équipes de quatre. Ces enseignants détermineront le nombre de semaines nécessaires pour l'organisation des groupes (par exemple, 4, 6 ou 8 semaines). Les parents d'élèves de 6e et 5e devront être informés qu'au début de l'année, l'emploi du temps affichera une répartition classique avec un professeur, mais après 6 à 8 semaines, le concept de classe disparaîtra au profit de celui de groupes. Ces changements de professeurs et de salles seront visibles dans les emplois du temps. Pour aligner les 3 classes en groupes, une salle supplémentaire sera utilisée et, à un moment donné, la transition de 3 à 4 groupes se fera.

L'APA demande si une migration sera mise en place entre les groupes durant l'année.

M Pérot indique que oui car l'objectif n'est pas de garder 1 élève trop longtemps dans un même groupe afin de ne pas freiner sa progression.
M Dziki précise qu'en septembre les élèves seront d'abord répartis dans une classe, une fois l'évaluation diagnostique passée ils passeront de la classe au groupe l'idée étant de proposer 4 groupes pour 3 classes.

Le SNES -FSU s'interroge sur le fonctionnement dans d'autres EGD.

M Pérot indique qu'une certaine liberté est laissée et qu'il sera intéressant de comparer après quelque temps.

L'APA indique que des parents s'inquiètent du maintien ou non de l'AS wind surf.

M Calvet explique qu'il est important pour l'établissement de maintenir le lien avec l'AS windsurf.

Présentation du tableau des emplois pour le secondaire :

- Nouveau proviseur : M. Zatar
- Recrutement en français : Mme André
- Création d'un mi-temps en mathématiques : (nom non fourni)
- Histoire-Géographie : remplacement de Mme Calvet
- EPS : Le poste de M. Gallego (poste local) devient un poste détaché, avec l'arrivée d'une nouvelle professeure.

ALI GPI regrette le départ de M Gallego professeur d'EPS apprécié et de grande qualité en raison de l'arrivée d'un nouveau professeur résident.

8 Questions financières

M Ratouly, Secrétaire Général, évoque le **budget rectificatif**. (Voir pièces jointes)
A l'exception de virements internes entre différentes lignes, le budget reste inchangé, à l'exception de l'attribution d'une dotation de l'AEFE de 500 000 € pour des travaux relatifs à la sécurisation de l'enceinte du lycée et la création d'un sas.
Il s'agit d'un flux financier interne à l'AEFE. Une enveloppe supplémentaire de 50 000 € a été notifiée il y a quelques jours, mais cette somme ne figure pas dans le document transmis car la décision a été prise après la publication

Le SNES demande qui a remporté l'appel d'offre du marché de sécurité.
Réponse de M Ratouly : l'entreprise Securitas, titulaire actuel du marché.
Mme Ceres fait remarquer que depuis le changement de prestataire de nettoyage, le ménage dans l'établissement est moins satisfaisant.
M Ratouly explique que le prestataire a été choisi suite à la réunion de la Commission d'appel d'offres le jeudi 21 mars 2024. Des ajustements sont en cours, la prestation n'est pas encore au niveau attendu. Une réunion se tiendra avec le directeur général de cette entreprise.
.
Vote du budget rectificatif

Pour	Contre	Abstention
17	2	0

Au niveau du règlement financier, un article est supprimé.

Pour	Contre	Abstention
17	0	2

9 Charte informatique

Présentation de la charte informatique (Voir pièce jointe)

M Ville rappelle que l'utilisation doit être pédagogique.

Un point sera rajouté (5.4 : utilisation à des fins uniquement pédagogiques)

Pour	Contre	Abstention
19	0	2

10 Voyage

Séjour de Bruxelles pour des élèves de terminale avec une participation des familles de 521 euros.

11 Demande de modification du RI

Article II.6 Interdiction de l'utilisation des téléphones portables au collège.

L'APA pose la question de l'utilisation durant les voyages. Les parents ont rappelé au proviseur que, suite à cette modification, les élèves de collège ne pourront plus utiliser de téléphones portables lors des voyages scolaires ou des sorties. Ils ne se positionnent pas sur la pertinence de cette

interdiction, mais insistent sur le respect strict du règlement de l'établissement. Avec ce nouveau règlement, les téléphones seront interdits sans exception, même lors des sorties. Pour les parents, il n'y a aucune raison justifiant que les collégiens emmènent des téléphones lors de voyages supervisés par des adultes responsables. Ils soulignent que les élèves de primaire partent en voyage pendant une semaine sans contact avec leurs familles, et il devrait en être de même pour les collégiens, vu ce changement de règlement.

M Pérot stipule que toute autorisation exceptionnelle se fera avec l'aval du Proviseur

M Calvet appelle à faire preuve de souplesse par rapport à une réalité et indique que toutes les familles ne sont pas favorables à une interdiction sur les voyages.

Pour l'APA ce RI ne prévoit pas d'exception.

M Pérot indique qu'il faudrait prévoir un article dans le RI pour les exceptions.

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Sortie de Mme CERES 18 votants

12 règlement de la caisse de solidarité

Au niveau de la caisse de solidarité 7000 euros ont été récoltés au lieu de 14 000 € l'année précédente. La caisse de solidarité doit intervenir dans un cadre bien défini. Une circulaire de l'AEFE interdit d'octroyer, dans un domaine similaire (ex : frais scolaires, demi-pension), des aides complémentaires aux élèves boursiers.

M Van Langhenhove regrette ce nouveau fonctionnement, il rappelle qu'il n'y a jamais eu d'abus de la part des familles. La charte empêche d'aider les familles boursières, le mot solidarité devrait alors disparaitre du fronton du lycée. Il signifie son opposition par rapport à cette modification.

Pour	Contre	Abstention
7	11	0

Retour de Mme CERES

13. Questions diverses

Questions de Marion CERES, suppléante pour la représentante des personnels enseignants du 1er degré.

1- Concernant l'ouverture d'une 36ème classe :

Il a été annoncé, lors du 3ème Conseil d'École, le jeudi 6 juin, qu'il ne nous manquait que 12 dossiers d'inscription pour que cette ouverture soit viable. Sachant que plusieurs dossiers sont en attente d'inscription, pouvez-vous nous dire où cela en est ?

M Calvet indique que nous n'avons pas 12 dossiers en attente au niveau du primaire.

2- Concernant le mobilier des élèves, en particulier, dans les classes du primaire :

Les professeurs du primaire demandent depuis plusieurs années le renouvellement du mobilier des élèves dans les classes : de nombreuses tables, et chaises, sont en mauvais état et nécessitent d'être changées (le dernier achat de mobilier élève remonte à plus de quinze ans). Quand pensez-vous pouvoir mettre en place un plan de renouvellement de ce mobilier-élève ?

M Ratouly explique qu'un plan de renouvellement du matériel est prévu dans le cadre du budget modificatif N°2/2024, puis surtout dans le budget 2025.

3- Concernant le mobilier général des classes du primaire :

L'année dernière, et contrairement aux années précédentes, les professeurs du primaire n'ont pu faire aucune demande d'achat de mobilier pour leurs classes, que ce soit pour le renouveler, ou le faire évoluer (tapis de jeux en maternelle, porte-peintures, meubles à tiroirs et à étagères, assises flexibles, coussins...). Pour exemple, en 2022/2023, un budget de moins de 1500 euros avait permis à une dizaine d'enseignants de combler certains de ces besoins.
Quand cette ligne budgétaire pourra-t-elle être rouverte ?

M Ratouly explique que l'onglet a disparu pour les petits besoins, et qu'il n'y a aucune opposition de principe sur ce sujet.

Questions de l'ALI Valence
Budget rectificatif nº1
Pourquoi le BR nº1 est-il présenté mi-juin, alors qu'il a été envoyé mi-avril à l'AEFE ?
Pourquoi le collège des représentants de parents n'a pas été convoqué préalablement comme le fixe la circulaire sur le fonctionnement des instances dans les EGD?
Sachant que ce collège n'a pas été convoqué au moment de l'élaboration du budget initial 2024.

Notre masse salariale continue d'augmenter, le BR nº1 prend en compte les 3% d'augmentation, au 1er janvier 2024, des salaires des employés locaux, octroyés au comité d'entreprise mi-décembre 2023.
La prévision d'augmentation des salaires présentée au CE du 27 novembre 2023, prévoyait 1% en janvier 2024 et 1% en septembre 2024.
Une autre augmentation est-elle prévue en septembre 2024 ?

M Ratouly rappelle que l'augmentation de 3 % des salaires au 01-01-2024, négociée avec le comité d'entreprise, a entraîné une hausse de 55 000 € dans la ligne de rémunération du personnel. Il n'y aura pas de nouvelle hausse au 1er septembre 2024.

L'établissement est tenu de respecter le calendrier transmis par l'AEFE à l'ensemble des EGD pour réaliser les budgets rectificatifs. Le collège des parents a toujours été consulté dans le cadre de la préparation des budgets, mais pas pour les budgets rectificatifs. Ces réunions pourront être organisées à l'avenir.

Certification des langues
Pourquoi le Lycée ne se charge pas des formalités administratives d'inscription à la certification en Français et en Espagnol ?

M Calvet explique que le Lycée prend déjà à sa charge le coût des certifications en anglais.

Cantine
Le système de contrôle de la cantine se fait au moyen d'une carte. Cette dernière semble fragile et se détériore relativement rapidement.
Pourquoi les familles doivent-elles payer le remplacement des cartes défectueuses ?
Les cartes ne sont-elles pas sous garantie ?

Les cartes sont délivrées gratuitement aux élèves la première fois, et ne sont pas sous garantie. En cas de perte ou de détérioration, les familles doivent effectivement régler le coût de la carte, comme c'est le cas dans l'ensemble des établissements scolaires, en France ou à l'étranger.

Absences
Pourquoi les élèves du secondaire souffrent-ils autant d'absences de professeurs, particulièrement au troisième trimestre ?
Malgré les promesses d'organisation d'activités de remplacement, les parents ne comprennent pas ces non-remplacements ?
Y-a-t-il une difficulté particulière de remplacement en Historia ?

M Dziki rappelle que de nombreux remplacements ont été mis en place toute l'année et que les professeurs dont les absences étaient prévues ont tous été remplacés. La fin du troisième trimestre est plus compliquée puisque les professeurs ne sont pas absents mais convoqués pour les surveillances, les corrections et les oraux des différents examens

Poids des cartables- Livres scolaires

Les sacs sont toujours trop lourds, malgré l'existence de casiers dans le secondaire ?
Peut-on rappeler aux enseignants de privilégier des cahiers de 48 pages, de vérifier ce que les élèves du primaire emmènent le soir pour faire leurs devoirs ?

Cette question est bien entendu prise en compte des rappels seront faits aux enseignants pour essayer de limiter au maximum le poids des cartables des élèves et veiller à ce que les livres achetés par les familles soient bien utilisés.

Questions du SNES :

-service de nettoyage, baisse notable de la qualité.

La réponse a été apportée ultérieurement.

-mobilier du CDI : où en est-on ?

M Ratouly indique que le changement du mobilier tables et chaises a été acté pour un montant de 6000 euros sur le budget 2024-2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Le secrétaire de séance,	La secrétaire adjointe,	Le Proviseur,
Jean-Pascal DZIKI	Conchi MASCARELL	Yann CALVET